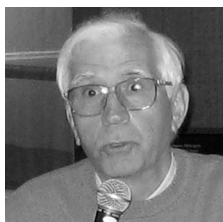


---

### Ambition et attractivité - Économie et développement

---

28 avril 2011



#### Contribution d'Yves JANNIN

jannin.yves@wanadoo.fr

### Militer et Agir pour l'Industrie, fer de lance pour l'Économie Régionale

L'industrie n'est pas, en France, suffisamment estimée à son utilité incontestable pour l'économie. Certes, l'emploi industriel a fortement reculé, ce qui a affecté l'état d'esprit des Français. Depuis 2000, ce recul concerne tous les secteurs industriels, et la population active industrielle a diminué en France de 535 000 emplois (- 15 %). Telle est l'une des données des États Généraux de l'Industrie qui se sont tenus le 4 mars 2010 et ont regroupé tous les acteurs socio-économiques pour définir une ambition industrielle pour la France.

#### ***1) Principaux Facteurs de la perte d'emplois industriels***

---

Cette baisse importante s'explique par 3 facteurs principaux selon une étude sur la désindustrialisation en France publiée par la Direction Générale du Trésor (février 2010) :

- 1) Une partie non négligeable (25 % des pertes d'emplois industriels entre 1980 et 2007) résulte d'un simple transfert d'emplois auparavant existants dans les entreprises industrielles, vers des entreprises de services : les entreprises industrielles se recentrant sur leur cœur de métier. Cette baisse de l'emploi industriel apparaît ainsi artificielle souligne cette étude. Il n'y a donc pas de diminution d'emplois de facto. M. Capraro, auteur de l'ouvrage "l'Entreprise Etendue" (2002) et ancien directeur des programmes de compétitivité des entreprises à Ceforalp Lyon traduit cette évolution comme étant "la naissance d'une inséparabilité économique de 2 secteurs dont les caractéristiques complémentaires font qu'il est nécessaire de les approcher globalement au niveau d'un territoire".
- 2) Les gains de productivité importants et nécessaires expliquent 30 % des diminutions d'emplois industriels sur la même période.
- 3) L'ouverture aux échanges internationaux et la concurrence étrangère a aussi impacté l'emploi industriel.

S'y ajoutent, depuis 2008, la crise financière mondiale, puis économique, qui a accentué cette situation.

Le phénomène des délocalisations d'entreprises françaises à l'étranger, notamment industrielles, a fortement marqué les esprits. Cependant, une mission d'information du Sénat dans un rapport intitulé "Réindustrialisons nos Territoires" (18 avril 2011) a précisé que "les délocalisations sont un phénomène limité au plan national mais aux effets déstructurant localement. L'impact des délocalisations au sens propre ne concernerait en effet, d'après ce rapport, que 20 000 à 30 000 emplois par an, ce qui est faible, ajoute-t-il, par rapport au nombre total d'emplois créés en France dans le même temps". On assiste maintenant à des relocalisations pour diverses raisons bien ciblées.

## **II) Ode à l'Industrie**

Dans un rapport intermédiaire (janvier 2010), les Etats Généraux de l'Industrie considèrent cependant que "la France reste un grand pays industriel et l'Industrie demeure un secteur clé et particulièrement structurant de l'économie nationale".

De son côté, M. Yvon Jacob, Ambassadeur de l'industrie Française en Europe et ancien Président du Groupement des Fédérations Industrielles déclarait au Figaro le 12 janvier 2011 : "l'industrie constitue l'ossature de notre économie. Les chiffres masquent son poids réel. L'industrie ne favorise pas seulement le maintien et la création d'emplois directs qualifiés, elle participe également à la création d'emplois induits dans de nombreux services connexes qui en sont les clients ou les fournisseurs". Il ajoutait « l'industrie est le secteur qui a l'effet multiplicateur le plus élevé sur l'emploi. Les emplois induits sont aussi nombreux que les emplois directs. Finançant près de 90 % de la recherche d'entreprises, les industries sont une source majeure d'innovation dont bénéficie l'ensemble du tissu économique. Représentant environ 80 % des exportations françaises, l'industrie détermine notre solde extérieur".

Pour sa part, Michel Godet, Professeur titulaire de la Chaire de Prospective Stratégique au CNAM Paris, membre de l'Académie des Technologies, et membre du Conseil d'Analyse Stratégique dans son livre "le courage du bon sens pour construire l'avenir autrement" (2008) précise que "les pays les plus performants dans la compétition internationale sont tout simplement ceux qui ont su garder une base industrielle solide".

L'Industrie est donc au cœur de l'économie française et fait l'objet de l'attention des grands acteurs publics nationaux mais aussi privés. C'est ainsi que la branche professionnelle de la Métallurgie au plan national souligne qu'elle va recruter 80 000 personnes par an dans les 5 ans qui viennent (interview de M Saint Geours, Président de l'UIMM - 4 avril 2011).

## **III) L'Industrie, un moteur de l'économie régionale**

Les Pays-de-la-Loire sont la 3<sup>e</sup> région industrielle française derrière l'Île-de-France et le Rhône-Alpes. En 2007, l'industrie régionale totalisait 264 000 salariés (source INSEE). L'industrie de Loire-Atlantique est le moteur principal avec un effectif de 72 000 salariés (source CCI Pays-de-la-Loire - 2008) : la Métallurgie étant le pôle majeur avec 37 600 salariés (source UIMM 44 - 2007), soit 10,7 % de l'emploi salarié privé de Loire-Atlantique. L'industrie agroalimentaire représente, de son côté, un secteur significatif avec 13 255 salariés (source CCI Pays-de-la-Loire - 2008). À noter enfin que les Services aux entreprises, en Loire-Atlantique, pèsent fortement avec 43 000 salariés (source CCI Pays-de-la-Loire - 2008).

Il faut souligner que le tissu industriel de la région est diversifié avec des positions fortes à dimension nationale et internationale (construction navale civile et militaire, aéronautique, automobile, mécanique, industrie agroalimentaire, plasturgie, matériaux composites, nautisme...). Il comprend à la fois de grands

donneurs d'ordre dans toutes les filières et une pléiade de PME sous-traitantes ou indépendantes. Il est important de noter que l'industrie est le 1er client (38 %) du secteur marchand des services aux entreprises.

Notre analyse s'arrêtera ici, car il existe des études très complètes réalisées en 2009 et 2010 par l'INSEE sur "l'appareil productif des Pays-de-la-Loire face à son avenir" et sur "les forces et les faiblesses caractérisant l'économie des Pays-de-la-Loire".

### ***Deux données récentes contrastées***

Il est cependant utile d'attirer l'attention sur 2 constats faits récemment par des cabinets experts au sujet de notre région.

- **Le premier soulève une interrogation.** Il provient d'une étude publiée, en avril 2011, par l'Agence Française pour les Investissements Internationaux. Dans son bilan 2010 des investissements étrangers créateurs d'emplois en France, elle précise que les 3 premières régions françaises sont l'Île-de-France (243 projets sur un total de 782 en France, soit 31 %), le Rhône-Alpes (138 projets, soit 18 %), Provence Alpes Côte d'Azur (52 projets soit 7 %). **Les Pays-de-la-Loire n'arrivent qu'au dixième rang** (22 projets, soit 3 %). En termes d'emplois créés ou sauvegardés, les Pays-de-la-Loire ne sont qu'à la 13<sup>e</sup> place avec 759 emplois contre, par exemple, 4432 en Rhône-Alpes (2<sup>e</sup> rang).
- **Le deuxième autorise une satisfaction.** Le cabinet de conseil en projets de revitalisation, France Industrie et Emploi, vient de publier (mars 2011) une étude sur les créations d'emplois en France en 2010 dans l'industrie et les services. Il constate un solde net de 35 000 créations d'emplois alors que celui de 2009 était négatif. Six régions drainent plus de la moitié de ces créations : Nord-Pas-de-Calais est en tête (6 196 créations), suivi de Midi-Pyrénées (6 151), **les Pays-de-la-Loire sont au 4<sup>e</sup> rang** avec 4 761 créations (à noter cependant que rapportés à la population active régionale, les Pays la Loire ne sont qu'en 8<sup>e</sup> position : les créations d'emplois ne représentant que 0,51 %). Dans le cadre d'un classement départemental, la Loire Atlantique est au 4<sup>e</sup> rang avec 2 082 créations, la Haute-Garonne étant 1<sup>er</sup> et le Nord 2<sup>e</sup>.

Ce cabinet précise que, contrairement à 2009, les activités industrielles sont en tête en 2010 en terme de création d'emplois avec 55 % du total, suivies des services aux entreprises. Les principaux secteurs industriels concernés sont l'automobile, l'aéronautique et l'industrie agroalimentaire.

## **IV) Les Collectivités Territoriales, un rôle clé**

Le rapport d'information du Sénat (avril 2011) stipule, parmi ses 17 propositions en matière de réindustrialisation des territoires, que "les Collectivités Locales (communes, départements, régions) doivent être au cœur du développement industriel". Elles disposent déjà, à cet effet, de compétence économique. Le rapport précise que "l'action en faveur de l'industrie ne résulte pas seulement des actions directes mais aussi de la création par la Collectivité d'un contexte favorable à l'investissement et au développement des activités".

Cette recommandation visant le rôle-clé des collectivités locales en matière de création d'emplois est partagée par le cabinet France Industrie et Emploi. Ce dernier, dans son étude, précise qu'en 2010, 62 % des projets correspondent à des créations de nouveaux sites contre 38 % pour des extensions de sites. Ce constat, dit-il, met en évidence l'importance pour les territoires de disposer d'une offre territoriale attractive et différenciée afin de pouvoir, non seulement maintenir les activités présentes, mais aussi accueillir l'implantation de nouvelles sociétés : qualité des infrastructures de communication, main-d'œuvre qualifiée,

présence de centres de formation, de recherche-développement, offre foncière et immobilière d'entreprises disponibles...

Le positionnement très moyen des Pays-de-la-Loire en termes de création d'emplois par un apport d'investissements étrangers nécessite que les collectivités territoriales de la région fassent une évaluation pour apporter les correctifs nécessaires.

Il faut que les Grands Acteurs Publics de la Loire-Atlantique comme des Pays-de-la-Loire se projettent dans une perspective de développement fort de leur industrie, base de la croissance économique, et ce dans les 2 dimensions, c'est à dire endogène et apport d'entreprises extérieures (françaises ou étrangères).

## ***V) Un levier d'action pour une ambition industrielle collective forte : une Conférence territoriale de l'Industrie***

---

Ces acteurs doivent mettre l'Industrie au cœur d'un Grand Projet Commun, se référant ainsi à l'une des conclusions des Etats Généraux de l'Industrie. Parmi les leviers d'action recommandés par ces Etats Généraux, il y a la création d'une « **Conférence Nationale de l'Industrie** ».

Ses objectifs seraient doubles :

- faire vivre le consensus social et le pacte économique et social, relatif à la nécessité d'une industrie forte pour l'économie française
- renforcer la gouvernance de la politique industrielle par filière, par la création d'une structure associant l'ensemble des parties prenantes.

Cette Conférence, "véritable équipe de France" associant l'ensemble des acteurs concernés par l'industrie contribuera, indique le rapport, à souder les personnes qui font vivre la politique industrielle française. Elle serait composée de 4 collèges : l'Etat, les organisations professionnelles, les organisations syndicales et des personnes qualifiées.

À l'instar de cette recommandation nationale, ne serait-il pas pertinent, pour générer une ambition collective industrielle forte, régionale ou spécifique à la Loire-Atlantique, de s'en inspirer ?

Une **Conférence Territoriale** associerait l'Etat, les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Nantes Métropole), les organisations professionnelles et consulaires, les organisations syndicales de l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que des personnes qualifiées telles que les responsables des pôles de compétitivité et des principaux clusters.

**Son objectif serait de créer des synergies pour permettre une meilleure gouvernance de la politique industrielle régionale ou locale. Cette Conférence constituerait l'organe de référence en matière de consultation, de propositions et de suivi sur les sujets relatifs au développement industriel territorial : filières, emplois, formations et recherche, aides financières, appui en matière d'exportation, apport d'investissements étrangers, développement d'entreprises de taille intermédiaire... Et faire ainsi de l'industrie, le fer de lance de l'économie régionale.**